



Section interdépartementale 66/11

CGT-PJJ-SUD
Bourse du Travail,
19 Place Saint Sernin
31000 Toulouse

Perpignan, le 3 novembre 2016

MOTION DES PERSONNELS GREVISTES DE L'UEHC

Les professionnels grévistes de l'UEHC réunis en AG ce jour, témoignent à nouveau des difficultés qu'ils rencontrent depuis plus d'un an dans l'exercice de leurs missions et dont la direction territoriale a été alertée à de maintes reprises par les OS et personnels (CTT, déclarations liminaires, audiences syndicales, courriers des personnels). L'absence de réponse institutionnelle suffisante a conduit les professionnels de l'UEHC à être massivement en grève ce jour (75 % sur l'UEHC et 100 % des éducateurs). La mission famille d'accueil rattachée à l'UEHC, qui devait permettre une souplesse et une diversification des prises en charge, est prise en compte par 1,30 ETP d'éducateur supplémentaire ; mais cette mission donne lieu à 6 OPP supplémentaires, avec un taux d'activité supérieur à 80 % depuis mai (chiffres de la DT). Les professionnels doivent par ailleurs assurer des services de nuit en surnombre, des services longs seuls en journée, des changements d'emploi du temps répétitifs et imprévisibles, des cumuls d'heures supplémentaires et l'impossibilité de se projeter professionnellement et personnellement sur un planning à une semaine. Comment sécuriser les professionnels, les jeunes, dans de telles conditions ?

Ce contexte participe largement à instaurer un climat de violence : plusieurs professionnels ont été agressés par des mineurs ces derniers mois, des incidents violents ont eu lieu entre jeunes également, des menaces, des dégradations, et une absence de réponse institutionnelle suffisante et sécurisante. Il n'est pas acceptable que la direction territoriale puisse analyser ces violences par le seul prisme de l'inactivité des jeunes (cf compte-rendu de l'audience syndicale par la DT).

Il est urgent de permettre aux professionnels de l'UEHC, soucieux de garantir une qualité d'accueil et d'accompagnement aux mineurs, de retrouver un cadre de travail serein, propice à penser les prises en charge dans la distance nécessaire.

Pour ce faire, l'équipe éducative demande :

- un temps de travail de trois jours pour penser le projet éducatif, les admissions, les règles de vie, la place de chacun, une organisation respectueuse des rythmes et de la prévention des risques psycho-sociaux. Afin de garantir la participation de tous les professionnels de l'unité à cette réflexion, il est nécessaire de réorganiser l'accueil des jeunes durant ces trois jours et trois nuits.
- Une supervision collective pour tous les professionnels de l'UEHC y compris les cadres.
- Le blocage des admissions à 12 OPP maximum, afin de garantir une souplesse dans le fonctionnement et des prises en charge individualisées, à l'opposé de la pression actuelle sur l'activité qui se fait au détriment de la cohérence éducative.
- La garantie du maintien de tous les ETPT actuellement en fonction, titulaires et contractuels.
- La réalisation des travaux correspondants aux devis réalisés, afin de sécuriser en urgence les locaux (portes, éclairage, fenêtres, etc), sans attendre le 1^{er} trimestre 2017.
- Le retour rapide des conventions en attente de signature en DT, pour permettre la réalisation d'activités avec les partenaires.
- Le respect des notes de l'AC sur la prévention et la gestion des situations de violence, sur le passage à temps plein des psychologues en UEHC, et sur le plan d'action sur les conditions de travail dans les établissements de placement.

Les personnels attendent des réponses rapides de la DT à leurs doléances et demandent pour ce faire une rencontre avec accompagnement syndical. Ils envisagent dans un délai proche la poursuite de la mobilisation en l'absence de réponses satisfaisantes.